



## GRAAT On-Line #24 - September 2020

### A. de Tocqueville : un libéral du XIX<sup>e</sup> siècle face à la question de l'esclavage des noirs.

**Bruno Hueber**

**Lycée Descartes, Tours / Université de Tours**

L'esclavage est une de ces institutions qui durent mille ans si personne ne s'avise de demander pourquoi elle existe, mais qu'il est presque impossible de maintenir le jour où cette demande est faite.<sup>1</sup>

Le propos de cet article n'est certes pas d'exposer de façon exhaustive ou même synoptique ce qu'il en est de "l'institution particulière" aux États-Unis dans la période dite *ante-bellum*, mais seulement de présenter le regard d'un libéral français, Alexis de Tocqueville, découvrant l'esclavage étasunien à l'orée de ce que l'on a appelé la seconde vague abolitionniste<sup>2</sup>.

Cela étant, cette appellation de libéral est suffisamment équivoque pour que nous apportions quelques précisions, fut-ce de façon cursive, sur le personnage lui-même ainsi que sur son œuvre, tant nous avons affaire là à un auteur que des commentateurs ou politiciens, en mal de références d'autorité se plaisent à citer à l'envi, dans le temps même où d'autres s'ingénient avec minutie à dénoncer les ambiguïtés si révélatrices de ce que l'on appelle encore aujourd'hui "libéralisme" en général et le sien en particulier<sup>3</sup>.

Un auteur, certes. On peut en prendre la mesure en se rapportant à ses *Œuvres Complètes* publiées chez Gallimard et qui comportent à ce jour 29 volumes. On lui doit ainsi bien sûr *La Démocratie en Amérique*, ouvrage encore célébré des deux côtés de l'Atlantique et

ailleurs aussi bien, et publiée en deux parties, 1835 et 1840. *L'Ancien Régime et la Révolution*, en 1856, le consacra définitivement comme un historien remarquable. Quant à ses *Souvenirs*, publiés à sa demande après sa mort, en 1893, ils sont la preuve de l'écrivain caustique et incisif qu'il aurait pu être si la politique, dans tous ses aspects, ne l'avait pas autant accaparé.

Un acteur, aussi. Tocqueville était issu d'une vieille famille normande : un notable, dans tous les sens du terme, passionné donc par la vie politique, quoique peu expert, on l'a suffisamment souligné, en ces négociations parfois douteuses ou cet esprit de cautèle qu'elle peut réclamer trop souvent, hier comme aujourd'hui. Député de Valognes (près de Cherbourg, dans le Cotentin) durant de longues années, membre de la Commission de Rédaction de la Constitution en 1848, il occupa même le poste de ministre des Affaires étrangères en 1849, dans un gouvernement d'Odilon Barrot qui ne dura, il est vrai, que quelques mois. S'il ne fut jamais un orateur de la prestance d'un Guizot ou d'un Thiers, il sut à tout le moins s'exprimer et se faire entendre sur les sujets les plus divers : de la Question d'Orient au problème du paupérisme, du système pénitentiaire à celui de l'enseignement, de la question algérienne au dossier jamais refermé des rapports avec l'Angleterre. Plus particulièrement, pour notre propos, intervint-il à plusieurs reprises comme rapporteur de projets de loi visant à l'abolition de l'esclavage dans les îles françaises.

Il voulait s'efforcer de réconcilier l'esprit de liberté avec l'esprit de religion. Il prétendait défendre les libertés individuelles et publiques en associant la culture de celles-ci avec un civisme qui hausse la société au-delà des seules obsessions de la réussite matérielle. Une ambition qui ne le rend que peu sensible, par ailleurs, comme tant d'autres hier ou aujourd'hui, embusqués sous le mot de "libéral" à la question de la justice sociale et de la dignité des classes les plus démunies. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851, qui lui valut de connaître les affres ou les charmes d'une arrestation, c'est selon, à en croire ses *Souvenirs*, l'amena à se retirer de la vie publique. Lui qui avait su, avec tant d'énergie, à la veille de la Révolution de 1848, dénoncer tout autant le délitement moral du pays que la corruption de la classe politique, les démissions, voire les cécités des élites, que les passions envieuses du prolétariat, rentre définitivement, non sans quelque amertume, dans la vie privée.

Un voyageur enfin. Il voyagea beaucoup : en Italie et Sardaigne à 22 ans, plus tard en Angleterre, (1833, 1835, 1857), en Allemagne (1854), en Algérie aussi (1841 et 1846). Mais bien sûr le grand périple, décisif fut celui de l'Amérique<sup>4</sup>. Arrivé à Newport en compagnie de

son ami Gustave de Beaumont le 9 mai 1831, les deux embarquent le 20 février 1832. Le périple aura duré un peu plus de neuf mois. Ils séjournent à New-York et dans la Nouvelle Angleterre, se dirigent vers les Grands Lacs, atteignent le Canada, flirtent avec la "frontière" du monde dit civilisé, et descendent jusqu'à la Nouvelle Orléans. Ils ont l'occasion de rencontrer, non pas seulement des responsables du système pénitentiaire qui est l'objet immédiat ou le « prétexte » de leur voyage et qui donnera lieu à leur retour en France, à un rapport couronné par le prix Montyon, mais aussi bien des "new settlers"<sup>5</sup>, des personnalités nombreuses et de premier plan, des avocats, des hommes d'affaires, des universitaires, jusqu'au président A. Jackson, ainsi que son prédécesseur, John Q. Adams. Toujours est-il qu'ils ne laissent pas d'être frappés par le sort des Indiens d'Amérique<sup>6</sup>, leurs déplacements sous de sinistres présages, et bien sûr par le problème terrible de la ségrégation. De nombreuses années après son retour, Tocqueville ne manquera jamais de signifier très clairement dans sa correspondance étasunienne, combien ce problème de l'esclavage le préoccupe toujours<sup>7</sup>, combien cette peste peut contribuer à obérer l'image de la démocratie dans le monde, et à compromettre le devenir de l'Union elle-même, et cela d'autant plus que le pays lui semble porter à céder pour l'heure à certaines tendances *illibérales*.

Cet article comportera trois moments. Le premier consiste donc dans un parcours de l'analyse, de la critique, voire des prédictions de Tocqueville, pour ce qui a trait à l'esclavage aux États-Unis. Le second est de fait un détour par la dramaturgie et les notes que son ami Gustave de Beaumont développe dans son ouvrage publié en 1835, *Marie, ou de l'esclavage aux États-Unis. Tableau de mœurs américaines*. Le troisième enfin expose l'argumentation que pourra mettre en œuvre Tocqueville lorsque qu'il s'exprimera en France pour l'abolition de l'esclavage dans les îles sucrières françaises (Martinique, Guadeloupe, La Réunion). Sachant au demeurant que ce mouvement abolitionniste, qui s'incarne dans la *Société pour l'abolition de l'esclavage* (fondée en 1834 et dont Tocqueville est un membre associé) regarde aussi bien vers les États-Unis où l'institution perdure, que vers l'Angleterre qui en 1833 décrète un bill abolissant l'esclavage dans ses propres îles antillaises.

En conclusion, nous évoquerons le lien éminemment problématique que l'œuvre de ce libéral permet ou bien plutôt ne permet guère d'établir avec d'autres luttes d'émancipation : qu'il s'agisse de la colonisation de l'Algérie, du statut des femmes ou du sort des classes ouvrières.

## *L'analyse de Tocqueville.*

Tout commence par une affirmation qui ne va pas de soi. S'agit-il de qualifier cette Amérique qu'il a visitée, c'est sans aucune réserve que cet auteur parle de démocratie. Bien davantage, elle est même le seul exemple de démocratie vivante que l'on puisse pour l'heure avoir sous les yeux<sup>8</sup>, alors même précisément que la "démocratie" est pensée comme le futur inévitable de toutes les sociétés civilisées.

Que Tocqueville peut-il bien entendre alors par ce terme de démocratie, pour qu'il soit, à même de l'attribuer sans restriction aucune<sup>9</sup> à un pays où l'esclavage des Noirs côtoie l'extermination "légale" des peuples indiens, selon ses propres dires ?

Il se trouve que si le terme en général de démocratie fait déjà problème en histoire des idées politiques et semble bien être de ses « concepts essentiellement contestés » dont parlait W. B. Gallie, il a pu, en particulier, désespérer quelque peu les commentateurs et exégètes de l'œuvre de Tocqueville. Quoi qu'il en soit, l'égalité des conditions, c'est-à-dire l'absence de privilèges de naissance, la prévalence des classes moyennes, le principe ou "dogme" de la souveraineté du peuple, l'élection des représentants, l'esprit d'individualité, voilà bien selon lui les critères généraux d'une société démocratique<sup>10</sup>. Qui plus est, cette démocratie étatsunienne, s'ingénie-t-il à le montrer, aussi spécifique qu'elle soit, non seulement lui sert à construire une idée générale de la démocratie, mais sait-elle, pour son propre compte, conjuguer libertés et goût mûr pour l'égalité, esprit de liberté et esprit de religion, assurer les libertés communales : autant de qualités remarquables que l'ancienne Europe pourrait lui envier. Car si ladite démocratie est un vaste mouvement de l'histoire, de longue durée, un mouvement nécessaire, providentiel, auquel aucune société ne peut prétendre échapper, elle n'est absolument pas exempte, dans l'esprit de Tocqueville, d'ambivalences ou tendances inquiétantes, voire liberticides, saisie par une *l'hubris* de l'égalité, recélant ainsi en son essence la possibilité d'un despotisme nouveau<sup>11</sup>.

Partant, il ne suffit pas de prendre acte de cette désignation et d'en retenir la leçon quant à ce qu'un libéral peut désigner comme démocratie, mais de voir comment cet auteur prétend rendre compte de ce phénomène de l'esclavage si contradictoire avec l'idée d'égalité. Si la réponse n'est jamais explicite, tant reconnaissons-le Tocqueville, s'intéresse avant tout à ce qui lui semble être *in statu nascendi* l'annonce et l'exemple d'un nouveau type de société, il n'en reste pas moins que son œuvre contient des éléments de réponse, et qui pointent qui plus est la diversité possible des dynamiques démocratiques que les temps

d'aujourd'hui ne cessent encore de découvrir et d'expérimenter parfois à leur corps défendant.

Trois vecteurs ou explications possibles retiendront notre attention, quitte à devoir nous contenter de les pointer : la question de la construction de l'identité de la nation blanche étatsunienne, la question de l'utilitarisme et du matérialisme qui règne en celle-ci, celle enfin de l'empathie ou plutôt d'une indéniable insensibilité ou absence d'empathie entre Blancs et gens de couleurs. À chaque fois, nous risquons d'être rendus à l'évidence que la dynamique démocratique, sa culture s'est trouvée contrariée ou au contraire accentuée, par des circonstances ou certaines mauvaises tendances de la construction de la nation étatsunienne.

### *La construction de l'identité étatsunienne.*

On sait que *l'identité* d'un groupe ou d'une nation, peut se définir, se construire et s'affermir selon approximativement trois schèmes. L'un est celui d'une identité par reconnaissance inclusive, alliée à une indifférence, parfois éventuellement condescendante ou méprisante à l'endroit de ceux qui ne partagent pas cette heureuse et valorisante identité : identité fondée éventuellement sur une idée de supériorité, voire le sentiment d'être un nouveau peuple élu ou seulement sur un état de satisfaction, de par la reconnaissance qu'elle peut octroyer à chacun. Le second voit l'identité, sinon se créer, du moins se renforcer cette fois par exclusion, contre l'autre, dénonçant alors une altérité perçue comme dangereuse, nuisible, telle la menace d'une contamination plus ou moins insidieuse. Sauf bien sûr à ne voir là qu'une stratégie de base pour une élite ou les gouvernants pour conquérir ou se maintenir au pouvoir ou renforcer son emprise. Le troisième renvoie à une identité sans circonférence prescrite à l'avance et encore moins nécessaire à son mode de constitution, reposant seulement sur un idéal expansif, et qui peut donc s'élargir à l'infini, ou plus exactement à la mesure de l'humanité elle-même. Cela étant, ces différents modes d'associations et de construction de l'identité peuvent se tramer, s'associer entre eux, voire s'opposer et se contredire, au sein même de la même identité de fait. N'est-il pas impossible, par exemple que la simple satisfaction ou certitude de soi puisse se muer en prétention ou exigence de propagation voire d'imposition à vocation universelle. Civilisation, ou peuple élu, valeur universaliste de la démocratie, les appellations peuvent différer, la chimie de l'expansion et de l'impérialisme reste alors bien la même.

Toujours est-il que l'idée d'égalité démocratique semble bien, pour Tocqueville, en sa

logique, relever du troisième schème. Quant bien même peut-il reconnaître la réalité ou la valeur de la fierté ou du patriotisme d'un peuple libre ainsi que du caractère national, la culture démocratique, d'égalité donc, renvoie avant tout à un processus d'homogénéisation des peuples, de développement de la perception du même, et de réduction des différences entre les peuples eux-mêmes. Oui, l'égalité démocratique crédibilise, développe, clarifie en droit l'idée d'humanité<sup>12</sup>, a contrario d'une culture aristocratique, où les différences naturalisées entre classes font obstacle à l'évidence de l'identité foncière de l'espèce humaine. Mais, de fait, et c'est bien là que le bât blesse, il n'est pas illégitime de prétendre que la culture dite démocratique de la nation blanche étatsunienne, s'est constituée de fait, avant tout selon le schème de la clôture et de la distinction.

C'est que la construction de cette société ne s'est pas faite d'un seul tenant. Car s'il est vrai que l'immigration a bien été un ferment d'égalité, –personne ne s'exile de façon définitive vraiment volontairement et cela effectivement contribue à créer le sentiment d'une condition commune–, les raisons, les valeurs qui ont présidé à différentes vagues d'immigration ont pu être assez diverses. Et Tocqueville distingue soigneusement des motivations des Virginiens celles qui déposèrent sur le sol de la Nouvelle Angleterre des communautés ayant fui pour des raisons éminemment religieuses<sup>13</sup>. Sans même avoir à mettre en regard de ces deux vagues, celle de l'arrivée involontaire des Noirs sur le sol étatsunien, bien évidemment. On a donc tout lieu de penser que nous avons eu là dès le départ, et indépendamment des problèmes de climat, des différences significatives préparant des réactions différentes face à l'intérêt ou à la recevabilité de l'esclavage, ne serait-ce que dans le rapport à la religion : qui pour se rallier à la théorie de la Malédiction de Cham, qui pour refuser l'esclavage comme ce fut le cas de façon assez générale pour les Quakers. La société étatsunienne est une société plurielle en sa construction, et l'égalité de la condition d'immigrant ne peut effacer la diversité des réactions possibles face à l'altérité en général, et à l'acceptation de l'esclavage des Noirs en particulier.

Qui plus est, une fois établis sur le sol, force est de constater que non seulement ces immigrants y avaient apporté un certain nombre des préjugés, mais durent-ils se confronter aussi à un environnement hostile, ou du moins qu'ils purent ou crurent tel. La guerre faite aux Indiens, défensive ou agressive, c'est selon, a pu ainsi renforcer le sentiment d'être blanc, tout autant peut-être que l'identité de reconnaissance que pouvait leur procurer la jouissance partagée des libertés locales, et donc d'une véritable égalité entre eux. Des

souvenirs de l'Ancien Monde, et de ses préjugés, une certaine façon de lire ou de *vivre* la Bible, les libertés qu'ils partageaient de façon exclusive, le sentiment de la supériorité qui en découle, le danger d'un environnement : autant d'éléments qui finissent par bloquer l'ouverture à l'évidence du semblable qui aurait pu ou dû naître, face à l'Indien découvert, face aussi au Noir victime peut-être du nimbe d'une altérité négative, et depuis longtemps asservie et *marchandisée*, héritée donc d'une culture pré-démocratique. Disons donc alors que le processus démocratique s'est vu entravé et retourné au profit d'une conception exclusive de l'égalité sous la pression des circonstances ainsi que de la jouissance des libertés qui sont peut-être d'autant plus jouissives qu'elles restent tout de même un privilège. On croit parler de démocratie, et on découvre qu'au fond, on reproduisait une certaine aristocratie, que l'on pourra déceler aussi, au demeurant dans les clivages sociaux à l'intérieur même de la communauté blanche<sup>14</sup>. Voilà un premier point mais, qui ne suffit peut-être pas à expliquer la catastrophe de l'acceptation et du développement de l'esclavage.

La démocratie, rappelons-le ici, et la démocratie étatsunienne en particulier, ce n'est certes pas seulement, pour Tocqueville, le principe de la souveraineté du peuple. Ainsi peut-il admirer cette société étatsunienne, qui grâce à un goût mûr pour l'égalité et une vision haute de l'individualité, témoigne d'un dynamisme et d'une éthique de la responsabilité qui n'auront pas sacrifié les libertés publiques et privées sur l'autel d'une passion envieuse de l'égalité<sup>15</sup>. Soit ! Mais il se trouve aussi, malheureusement, qu'en parallèle de cette passion pour la liberté, il y en a d'autres, plus terre à terre.

La culture démocratique, et c'est là une constante de l'analyse aussi bien morale que sociologique de Tocqueville, avive considérablement le goût du bien-être et des jouissances matérielles<sup>16</sup>. Si la *raison* est devenue la valeur de référence, cette faculté qui assure l'indépendance du jugement de chacun, l'autorité qui sait si bien résoudre les problèmes de chaque jour et bien mieux que l'autorité stérile de la tradition, cette même raison se révèle-t-elle néanmoins incapable d'affirmer positivement l'existence des valeurs et réalités métaphysiques ou spirituelles. De guerre lasse, nous voilà rabattus vers un scepticisme qui se conclura aisément par un matérialisme moral, une obsession du bien-être, aisément liberticide, selon Tocqueville et ses épigones. Le doute amène à négliger les valeurs nobles, spirituelles, voire sacrificielles, au profit des valeurs de la "réussite", du confort de la vie privée, et pour lesquelles soumission, domestication, endormissement de l'esprit, énervement de l'âme, délitement intellectuel et moral, sont parfois les conditions premières.

Toute *La Démocratie en Amérique* de 1840 est là pour dénoncer ce danger et proposer des solutions pour obvier à celui-ci. Toujours est-il qu'en Amérique, cette obsession de la réussite, du bien-être a pris un tour extraordinaire.

Il serait difficile de peindre l'avidité avec laquelle l'Américain se jette sur cette proie immense que lui offre la fortune. Pour la poursuivre, il brave sans cesse la flèche de l'Indien et les maladies du désert ; le silence des bois n'a rien qui l'étonne, l'approche des bêtes farouches de l'émeut point : une passion plus forte que l'amour de la vie l'aiguillonne sans cesse.<sup>17</sup>

Et on comprend aisément qu'aussi soucieux de liberté, aussi religieux éventuellement, aussi vertueux par ailleurs, les Blancs puissent oublier l'égalité, et ce qu'elle doit signifier, lorsqu'il s'agit de Noirs que l'on importe comme biens meubles, surtout si une certaine interprétation religieuse sait les mettre en paix avec leur conscience.

C'est ainsi : avec les Américains, tout devient aisément marchandise, et est pensée comme source de revenus<sup>18</sup>. Tout devient aisément commerce, et source de profit<sup>19</sup>. Et ce dynamisme de surface, qui dans un premier temps, enthousiaste le voyageur, finit au demeurant par lasser, tant cache-t-il malaisément la monotonie de la toujours même intentionnalité, cupide et intéressée<sup>20</sup>. Une obsession mercantile qui se fait d'ailleurs tellement ressentir dans les mœurs au point de modeler le langage lui-même, telle une novlangue de la cupidité.

L'Américain appelle noble et estimable ambition ce que nos pères du Moyen Âge nommaient cupidité servile ; de même qu'il donne le nom de fureur aveugle et barbare à l'ardeur conquérante et à l'humeur guerrière qui les jetaient chaque jour dans de nouveaux combats<sup>21</sup>.

Voilà donc une autre explication possible de l'échec d'une culture de l'égalité devant l'esclavage : un culte fanatique du bien-être, qui ne prédispose guère alors l'homme démocratique, utilitariste, individualiste, matérialiste, replié sur ses intérêts, n'en sortant que pour chercher la reconnaissance de ceux qu'il reconnaît déjà comme ses semblables, à reconnaître la dignité de ceux qui sont arrivés par son fait, comme esclaves, portant sur eux, par la couleur de peau, la marque de leur état de servitude, et dans leurs corps et leurs âmes, les effets de ce traitement. Des esclaves, qui sont là pour permettre à leurs maîtres de s'enrichir encore davantage ou du moins de garantir un mode de vie qui laisse les travaux les plus pénibles à d'autres et à bon marché ; non décidément, toutes les conditions sociales et morales sont réunies pour que le Blanc ne voit pas dans le Noir son égal. L'idée

d'humanité se voit forclore par la couleur de peau, et reste tétanisée par les questions d'intérêts matériels.

L'insensibilité. Mais la démocratie, pour Tocqueville, ce n'est pas seulement le triomphe d'une idée, celle d'humanité. Elle signifie aussi l'avènement d'une nouvelle sensibilité, d'une affectivité plus ouverte. Elle est une culture de la douceur et de la pitié, et aussi bien pour les Américains eux-mêmes.

Quand les rangs sont presque égaux chez un peuple, tous les hommes ayant à peu près la même manière de penser et de sentir, chacun d'eux peut juger en un moment des sensations de tous les autres : il jette un coup d'œil rapide sur lui-même ; cela lui suffit. Il n'y a donc pas de misère qu'il ne conçoive sans peine, et dont un instinct secret ne lui découvre l'étendue. En vain s'agira-t-il d'étrangers ou d'ennemis : l'imagination le met aussitôt à leur place.<sup>22</sup>

Qui plus est, cette nouvelle sensibilité, Tocqueville veut y insister, non seulement est bien un fait démocratique, et non pas seulement un effet général de la civilisation ou des Lumières, mais ne laisse pas d'impacter les relations internationales elles-mêmes. Les guerres se feront de plus en plus rares<sup>23</sup>.

Le problème est bien que l'égalité pour fonctionner comme programme de ce que nous désignerons par le terme d'"empathie"<sup>24</sup> suppose qu'elle s'inscrive d'abord dans la perception du semblable. Or, de fait, le Noir, et l'Indien ne sont pas, pour le Blanc, des semblables. Les blocages sont bien là, et l'œuvre de Tocqueville n'hésite pas à souligner cette insensibilité stupéfiante de l'Américain à l'endroit de ces autres races qu'il est amené à côtoyer, et dont effectivement il se sait avec certitude ne devoir jamais partager leur sort, aussi "mouvante" ou "mobile" que soit en elle-même la société civile des Blancs.

Bref, nous sommes en démocratie, mais il n'est pas absurde, en lisant Tocqueville, de prétendre que l'insensibilité entre races dans la démocratie étatsunienne reproduit l'insensibilité de classe qu'une Mme de Sévigné au XVII<sup>e</sup> siècle pouvait éprouver à l'endroit de ceux qui n'étaient pas "nés"<sup>25</sup>, et qu'il sait si bien décrire par ailleurs comme l'exemple de la réalité d'une affectivité d'Ancien Régime. Cela étant, Tocqueville, si peu troublé devant les malheurs des classes ouvrières parisiennes durant les troubles révolutionnaires, c'est peu de le dire, ne peut se défendre d'une émotion certaine, voire d'un mouvement de colère, devant l'insensibilité à l'endroit des Indiens, spoliés, déplacés par l'*Indian Removal Act* de 1830 ainsi que des Noirs dans cette Amérique dont il fait un exemple remarquable de démocratie<sup>26</sup>.

Après avoir proposé quelques éléments, qui s'efforcent de contribuer à appréhender la diffraction de l'idée démocratique aux Etats-Unis, au point donc de l'amener à intégrer la réalité de l'esclavage, reste à souligner le jugement porté par Tocqueville sur cette situation de fait. Le texte essentiel est le chapitre X de la deuxième partie du premier Volume de *La Démocratie en Amérique*, et intitulé *Quelques considérations sur l'état actuel et l'avenir probable des trois races qui habitent le territoire des États-Unis*<sup>27</sup>.

L'esclavage est une plaie morale et politique ; mais il est aussi bien une absurdité intellectuelle et une aberration civilisationnelle. En l'espèce, il n'y a pas d'hésitation : Tocqueville est un *monogéniste* convaincu<sup>28</sup>, et qui ne saurait en tout état de cause entendre parler d'une hiérarchie de races naturalisées qui enfermeraient chacun dans une fatalité. Et c'est bien au demeurant cette exigence de liberté qui l'amène à récuser l'œuvre de son ami et correspondant, Arthur de Gobineau, auteur d'une œuvre capitale dans l'histoire du racialisme, son fameux ou trop fameux *Essai sur l'inégalité des races humaines*, et tout autant son incompatibilité avec le message de l'Évangile<sup>29</sup>, œuvre démocratique selon lui s'il en est. Dans une lettre à un de ses amis, Francisque de Corcelle, il exprime clairement ce refus :

Il n'est assurément pas fort aisé de ramener les diverses races humaines à une même souche, mais que pourrait-on gagner à établir le fait contraire, sinon à encourager toutes les lâchetés et à justifier toutes les tyrannies qui se voient sur la terre ? Je ne sache pas de doctrine plus énervante et plus antilibérale que celle de la diversité et par conséquent de l'inégalité des races humaines. C'est une opinion de vieillard et non de jeune homme.<sup>30</sup>

Ce qui n'empêche certes pas le député de Valognes d'employer, par ailleurs, le mot race comme on peut le faire à l'époque dans un sens très large, pour parler des caractéristiques relativement stables d'un groupe humain, et d'être parfaitement convaincu de la supériorité de la race blanche sur les autres, quitte aussi à en souligner sa brutalité possible, celle des Américains, comme celle des Britanniques en Inde. Ce qui donne parfois, quoi qu'il en soit, des formules, comme celle ci-dessous, assez étonnantes.

La race européenne a reçu du ciel ou a acquis par ses efforts une si incontestable supériorité sur toutes les autres races qui composent la grande famille humaine, que l'homme placé chez nous, par ses vices et son ignorance, au dernier échelon de l'échelle sociale, est encore le premier chez les sauvages.<sup>31</sup>

Mais s'il y a des races, avec leurs qualités spécifiques, voire des supériorités<sup>32</sup>, sans que cela ne dût donc jamais abolir la liberté des individus, il y a tout autant, en retour, une unité

réelle de l'espèce humaine, *en valeur*, qui n'autorise en aucune façon la situation dégradante faite aux Noirs ou aux Indiens. On peut être convaincu de la supériorité de la race blanche, et ne pas lui donner un blanc-seing moral, comme on peut célébrer la civilisation et ne pas être insensible à la noblesse éventuelle de ceux qui la refusent.

On dirait que l'Européen est aux autres races humaines ce que l'homme en général est à toute la nature animée. Lorsqu'il ne peut les plier à son usage ou les faire servir indirectement à son bien-être, il les détruit et les fait peu à peu disparaître de devant lui. Les races indiennes se fondent en présence de la civilisation de l'Europe comme la neige aux rayons du soleil<sup>33</sup>.

Il est vrai en la matière que Tocqueville établit bien un *distinguo* entre les Indiens et les Noirs à ce niveau, et de façon générale, se montre plus sensible à la fierté déçue des Indiens, race condamnée, qu'à la condition des Noirs. Peut-on ainsi trouver sous sa plume une remarque comme celle-ci : "Les nègres cherchent à imiter les Européens et ne peuvent y parvenir. Les Indiens le pourraient mais ne le veulent point"<sup>34</sup>. Bref, on le voit, préjugés, simplismes, convictions libérales ou humanistes, tout cela se retrouve, vaille que vaille, sous la plume d'un seul et même auteur de cette époque. Mais qui s'en étonnerait ?

Et puis, en dernier argument, comment ne pas voir que non seulement l'esclavage est un scandale au regard des valeurs d'humanité, mais qu'il est tout aussi bien une contradiction d'un point de vue sociologique. Dans un monde sans privilèges de naissance, où chacun doit subvenir à ses besoins, le travail est devenu une nécessité pour chacun, quelque chose d'honorable, et une clef du dynamisme social. Aussi est-il une valeur démocratique cardinale. À ce titre, l'esclavage, associant l'idée de travail avec celle de servitude, est-il bien une aberration. Une aberration qui prend toute son ampleur dans les états esclavagistes du Sud, où en fait, les Blancs propriétaires reconstituent effectivement dans l'indolence et aussi bien la cruauté, certaines mœurs aristocratiques de l'Ancien Régime. Et le spectacle si édifiant de la différence entre deux États, l'Ohio et le Kentucky, séparés par un simple fleuve, l'un aussi prospère qu'hostile à l'esclavage, l'autre, inerte et l'ayant incorporé à ses institutions, devrait nous convaincre d'une part que ce problème n'est certes pas tant lié à un problème de géographie ou de climat, qu'à un problème de mœurs et de volonté, et que l'esclavage lui-même est contraire, non pas seulement à ce qu'exige l'humanité mais aussi l'intérêt du Blanc.

Il [l'esclavage] abrutit la population noire et énerve la population blanche. On reconnaît ses funestes effets, et cependant on le conserve et on le conservera

encore longtemps. L'esclavage menace l'avenir de ceux qui le maintiennent, il ruine l'État ; mais il est entré dans les habitudes, dans les préjugés du colon, et son intérêt actuel combat son intérêt futur et l'intérêt plus puissant du pays.

Qui prouve mieux que le parallèle que je viens de faire que la prospérité humaine dépend bien plus des institutions et de la volonté de l'homme que des circonstances extérieures qui l'entourent. L'homme n'est pas fait pour la servitude ; *cette vérité est encore mieux établie peut-être par le maître que par l'esclave.*<sup>35</sup>

Une dénonciation et une projection<sup>36</sup>. Comment sortir de ce scandale ou de cette plaie de l'esclavage, comment les États-Unis pourront-ils s'en guérir ou en périr ? La réponse est à triple détente pour cet auteur auquel Harriet Beecher Stowe ne manquera pas d'expédier un exemplaire dédicacé de son si célèbre ouvrage, *Uncle Tom's Cabin*, qui paraît en 1852.

Tout d'abord, et en tout état de cause, le mélange est impossible. Il est vain de croire que les Blancs et les Noirs pourront jamais vivre côte à côte dans une relative sérénité en partageant les mêmes valeurs, les premiers oubliant leurs préjugés, les seconds leurs rancœurs<sup>37</sup>. Ce n'est là que chimère.

Qui plus est, plus cruellement encore pourrait-on dire, on ne peut que constater combien l'abolition ou l'absence de l'esclavage est loin de tout résoudre. Loin de là. Par un phénomène singulier, un paradoxe tragique, que Tocqueville sait bien observer dans les États du Nord, il se trouve que le Noir est d'autant plus rejeté ou stigmatisé que la loi l'égalise avec le blanc, tant les préjugés sont forts, et tant le Blanc n'est prêt à se rapprocher ponctuellement du Noir que dans l'exacte mesure où les différences de droit sont marquées sans ambages et le protègent ainsi d'une trop grande promiscuité ou d'un infâme amalgame. Et selon le principe qui veut que les mœurs ou préjugés sont toujours plus forts que la loi, parlant des Noirs du Nord, ne peut-il que constater l'évidence :

Ainsi le Nègre est libre, mais il ne peut partager ni les droits, ni les plaisirs, ni les travaux, ni les douleurs, ni même le tombeau de celui dont il a été déclaré l'égal; il ne saurait se rencontrer nulle part avec lui, ni dans la vie ni dans la mort.

Au Sud, où l'esclavage existe encore, on tient moins soigneusement les Nègres à l'écart ; ils partagent quelquefois les travaux des Blancs et leurs plaisirs; on consent jusqu'à un certain point à se mêler avec eux; la législation est plus dure à leur égard; les habitudes sont plus tolérantes et plus douces.

Au Sud, le maître ne craint pas d'élever jusqu'à lui son esclave, parce qu'il sait

qu'il pourra toujours, s'il le veut, le rejeter dans la poussière. Au Nord, le Blanc n'aperçoit plus distinctement la barrière qui doit le séparer d'une race avilie, et il s'éloigne du Nègre avec d'autant plus de soin qu'il craint d'arriver un jour à se confondre avec lui. [...]

C'est ainsi qu'aux États-Unis le préjugé qui repousse les Nègres semble croître à proportion que les Nègres cessent d'être esclaves, et que l'inégalité se grave dans les mœurs à mesure qu'elle s'efface dans les lois<sup>38</sup>.

Nous pouvons peut-être noter que cette prophétie d'impossibilité, nous la retrouverons au demeurant plus tard lorsque le chantre de la colonisation de l'Algérie finira par reconnaître l'impossibilité de l'amalgame entre les Français et les Algériens<sup>39</sup>. Constat amer ou réticence dissimulée ? A croire que l'idée de la supériorité de la race blanche est suffisamment avérée, quelle que soit son avidité ou sa cruauté pour que les autres ne puissent espérer véritablement s'élever à son niveau, ou du moins rejoindre ce que l'on appelle alors la civilisation. Toujours est-il que Tocqueville prétend ne devoir espérer ici qu'un simple *statu quo*. C'est du moins ce qu'il confie encore en 1857 à Théodore Sedgwick, un de ses correspondants étatsuniens :

Les affaires de votre pays préoccupent toujours péniblement les amis de l'Amérique et de la liberté. L'élection du nouveau Président a paru, de ce côté de la mer, le triomphe de la cause de l'esclavage, plus peut-être qu'elle ne l'est en réalité. Quant à moi, qui n'ait jamais été abolitionniste, dans le sens ordinaire du mot, c'est-à-dire qui n'ait jamais cru possible qu'on détruisit l'esclavage dans les anciens États, je suis, je vous l'avouerai, violemment opposé à l'extension de cet horrible mal au-delà des limites déjà trop grandes où il est aujourd'hui renfermé. Cela me semblerait être un des plus grands crimes que des hommes puissent commettre contre la cause générale de l'humanité, et sur ce point je me sens de violentes passions politiques comme s'il était permis à un Français qui a cinquante ans et a vu quatre ou cinq révolutions d'avoir encore des passions d'aucune sorte et de prendre très au sérieux les affaires humaines.<sup>40</sup>

Il est vrai que la donne démographique, le pourcentage des Noirs dans les États du Sud est tout autre que dans ceux du Nord et que leur émancipation, ou même la perspective de celle-ci, ne serait pas sans conséquence dangereuse pour la sécurité des Blancs. Par-delà, bien sûr, l'éventuel problème économique et la pesanteur des préjugés.

Mais si le problème est insoluble pour Tocqueville, c'est bien enfin, donc, pour une dernière raison, à savoir la faiblesse de l'Union elle-même. Cette faiblesse liée justement au

caractère fédéral, est un point sensible dans l'œuvre de cet auteur, et sur lequel il revient constamment. Si pour l'heure, les Américains n'ont pas eu à en pâtir, c'est essentiellement parce que de par leur position géographique, ils n'ont pas grand-chose à craindre des autres nations. Un gouvernement fédéral n'est sans doute pas le gouvernement le plus efficace en cas de conflit avec l'étranger. Mais cette faiblesse constitutive de l'Etat fédéral, aussi favorable que puisse être le fédéralisme en lui-même pour les libertés, prend toute sa dimension lorsqu'il s'agit de l'unité interne. C'est que le patriotisme lui-même se concentre dans l'État, non pas dans l'Union. C'est là que l'Américain jouit d'une démocratie à sa mesure, c'est là que s'exercent ses libertés et la reconnaissance qui en découle. L'Etat fédéral aux États-Unis est une puissance qui, peu efficace en cas de conflit international, alors même qu'il y trouverait comme tout pouvoir, l'occasion d'une expansion, est de fait dépourvu de la force nécessaire pour se poser en instance arbitrale à l'intérieur de ses frontières, et imposer aux États esclavagistes la fin de "l'institution particulière". Quand bien même le processus d'émancipation dans les Etats du Sud n'aurait pas la dangerosité ou les conséquences désastreuses que Tocqueville et d'autres lui prêtent, le seul acteur décisif, au-dessus des parties en présence, est loin d'être à la hauteur de la tâche.

On le voit, le pronostic est assez sombre :

Les Indiens mourront dans l'isolement comme ils ont vécu ; mais la destinée des Nègres est en quelque sorte enlacée dans celle des Européens. Les deux races sont liées l'une à l'autre, sans pour cela se confondre ; il leur est aussi difficile de se séparer complètement que de s'unir.

Le plus redoutable de tous les maux qui menacent l'avenir des États-Unis naît de la présence des Noirs sur leur sol. Lorsqu'on cherche la cause des embarras présents et des dangers futurs de l'Union, on arrive presque toujours à ce premier fait, de quelque point qu'on parte.

Les hommes ont en général besoin de grands et constants efforts pour créer des maux durables; mais il est un mal qui pénètre dans le monde furtivement: d'abord on l'aperçoit à peine au milieu des abus ordinaires du pouvoir ; il commence avec un individu dont l'histoire ne conserve pas le nom ; on le dépose comme un germe maudit sur quelque point du sol; il se nourrit ensuite de lui-même, s'étend sans effort, et croît naturellement avec la société qui l'a reçu: ce mal est l'esclavage.

Le christianisme avait détruit la servitude ; les chrétiens du XVI<sup>e</sup> siècle l'ont rétablie ; ils ne l'ont jamais admise cependant que comme une exception dans

leur système social, et ils ont pris soin de la restreindre à une seule des races humaines. Ils ont ainsi fait à l'humanité une blessure moins large, mais infiniment plus difficile à guérir.<sup>41</sup>

Sur ce, dans une note en bas de ces deux mêmes pages<sup>42</sup>, concernant les développements nécessaires d'un point de vue moral à ce douloureux problème, renvoie-t-il à l'ouvrage de son ami Gustave de Beaumont sur lequel nous allons donc nous arrêter quelque peu.

### *L'apport et l'approche de Gustave de Beaumont.*

En 1835, Gustave de Beaumont fait donc paraître son ouvrage, *Marie, ou l'esclavage aux États-Unis. Tableau de mœurs américaines*. Le roman proprement dit est suivi de trois longues notes, dont la première est précisément consacrée à "la condition sociale et politique des nègres esclaves et des gens de couleur affranchis"<sup>43</sup>.

Si Beaumont n'a pas la notoriété d'auteur ou d'homme politique de son ami, il n'en reste pas moins que son ouvrage est un apport que l'on aurait tort de négliger, ne serait-ce que parce qu'il révèle non seulement une certaine sensibilité, typique d'un notable français dit éclairé de l'époque, mais aussi bien d'une véritable capacité d'analyse et d'argumentation.

Il s'agit donc d'un tableau de mœurs, retraçant la rencontre par un voyageur français d'un compatriote menant une vie d'ermite dans la région de la baie de la Saginaw, et qui finira tout de même, après une période de réticences par lui révéler son douloureux secret. Arrivé aux États-Unis pour des motifs qui nous importent peu ici, vite échaudé par les femmes étatsuniennes en général, il s'était lié d'amitié à Baltimore avec un puritain du nom de Daniel Nelson, veuf et père de deux enfants : Georges, un fougueux, fier et franc jeune homme, et Marie, d'une beauté éclatante, dont il ne tarde pas à tomber profondément amoureux. Celle-ci, quoique sensible à ses hommages, et secrètement amoureuse aussi, résiste à ses propositions de mariage, soutenue en cela par son père qui au demeurant témoigne indéniablement d'une profonde estime au malheureux soupirant. À la suite de quelques péripéties, la jeune femme finira par avouer son terrible secret. Daniel Nelson, avait épousé sa femme dans le Sud, et quoique que celle-ci fût comme sa fille d'une blancheur de peau irréprochable, n'en portait-elle pas moins dans sa généalogie une lointaine trace de sang noir. Ce secret, révélé au grand jour, par un de ses anciens soupirants, éconduit et rancunier, avait obligé le couple à fuir la région pour trouver refuge dans ce Nord, apparemment moins soumis aux préjugés. La suite de l'histoire montrera qu'il

n'en est rien, loin de là. Après bien des tribulations, les jeunes amants restés chastes, avaient fini par se réfugier dans cette baie où le narrateur se trouvait encore, et c'est là que la jeune femme, épuisée par les affres du voyage et les peines de son cœur, avait succombé. Peu de temps au demeurant, après que son frère ait péri lui-même dans une tentative de révolte armée contre les Blancs, suite à une alliance avortée avec les Indiens. Cruauté, injustice, violence des préjugés pour les uns, pureté des mœurs, rédemption par le retour à la véritable religion, vanité d'une rébellion, pour les autres : tous les ingrédients d'un tableau de mœurs, romantique et édifiant, sont là, et devine-t-on aisément que le souvenir de Chateaubriand n'est pas loin.

Ce que laisse entendre clairement, en premier lieu, le propos de l'auteur, c'est que le vocable de démocratie appliquée à une telle société ferait mieux de s'effacer devant celui d'aristocratie. Les Blancs et les Noirs vivent bien comme deux peuples séparés, l'un supérieur à l'autre, et qu'aucune législation au demeurant ne semble pouvoir réconcilier. Qui plus est, c'est un point qu'il souligne avec force, pour ne pas dire avec colère, le préjugé de race survit même à la disparition de la couleur infamante. Comme on le remarque clairement à l'époque, et aussi bien sous la plume de son ami Tocqueville, nous sommes là dans une situation tout autre que celle de l'esclavage antique où l'asservissement était circonstanciel, et non pas lié à une généalogie ou à une évidence de peau : Marie et sa mère ont dû en faire la très violente expérience. Et peut-être, pourrait-on penser ici en aparté et au demeurant, que leur beauté "en dépit de leur origine" maintes fois soulignée, n'est pas totalement étrangère non plus à la violence redoublée des réactions dont elles peuvent faire l'objet. Toujours est-il que la dureté de l'ostracisme dont sont victimes les Noirs s'explique aussi, note Beaumont, par le fait que ceux qui s'acharnent n'ont pas à craindre d'être un jour, à leur tour, par les aléas de la fortune ou de certains bouleversements, dans la même situation<sup>44</sup>. Voilà un aspect du blocage empathique qui n'est sans doute pas à dédaigner.

En second lieu, Beaumont insiste sur l'enjeu politico-moral de cette situation en démocratie. Dans une société despotique, où tout tient à un pouvoir resserré dans les mains de quelques uns ou d'un seul, la responsabilité morale de l'esclavage est clairement limitée à ceux qui exercent le pouvoir. Il en va tout autrement dans une société étatsunienne qui prétend reposer sur le principe de la souveraineté du peuple et sur la volonté des citoyens qui se prétendent égaux.

Non, dans une société démocratique, et qui se veut telle, n'est-ce plus seulement le

propriétaire ou le despote, mais l'ensemble du corps des citoyens qui se trouve concerné et impliqué. Partant, en effet, c'est bien d'une responsabilité collective de tous devant cette situation d'esclavage des Noirs<sup>45</sup> qu'il convient de parler. C'est là un aspect du problème que l'on doit retenir, et que Tocqueville aura sans doute négligé. Aussi ne suffit-il plus seulement de souligner combien la relation d'esclavage est délétère pour l'esclave comme pour le maître et peu pertinente d'un point de vue économique, mais de poser que dans une société démocratique, aucun citoyen ne peut s'exonérer totalement, dans son pays, des injures à cette idée d'humanité ou de civilisation dont il aime à se targuer. Et peut-être qu'une telle mise en cause de la "démocratie" étatsunienne n'est-elle pas sans résonance dans notre actualité du XXI<sup>e</sup> siècle. Si l'opinion publique, dans un pays démocratique, règne en maîtresse souveraine, voire tyrannique selon Tocqueville, si les représentants et les gouvernants ne peuvent s'exonérer de celle-ci, l'une des conséquences est que les citoyens ne peuvent pas non plus constamment se défaire des erreurs, voire des horreurs que ceux-ci peuvent commettre ou entériner. Là, n'est-ce plus seulement d'un problème de sensibilité qu'il conviendrait de parler, mais tout aussi bien de la possibilité de la mauvaise foi en régime démocratique. La critique des gouvernants et des représentants, de leur cynisme et brutalité supposés ou avérés, à l'endroit de certaines minorités, dispense parfois trop aisément les peuples de s'interroger sur leur propre *éthos*, face à des drames humains bien réels.

Cette condamnation précisée, une fois cette accusation jetée, dans le cœur du roman, à la face d'une société si fière de ses valeurs de libertés et d'égalité, Beaumont, dans sa note conclusive aborde-t-il la question juridique de l'esclave. Or, en la matière, la contradiction est que, s'il ne s'agit certes pas de reconnaître des droits politiques à l'esclave, ceux-ci étant toujours au demeurant un privilège social pour l'auteur, et pas davantage de lui reconnaître les droits civils les plus élémentaires, ou même ces droits naturels qui sont d'apprendre à lire et à écrire, ne l'exonère-t-on aucunement d'être un véritable coupable. Aussi soucieux que l'on soit de le réduire à l'état de bête, on lui concède très volontiers néanmoins le statut de coupable potentiel. Mais comment le châtier ? Et c'est bien là que le cynisme en devient presque ridicule. Le priver de liberté ? Absurde, il n'en a aucune. Le pénaliser dans ses biens ? Il ne possède rien. Lui ôter la vie ? Ce serait là léser fâcheusement son propriétaire. Il ne restera donc que le châtement corporel, mais pour autant que cela compromette le moins possible la force de travail qu'il représente. Le fouet ne laisse-t-il pas alors

d'apparaître alors comme une solution bien plus idoine que l'amputation ou le pilori ; peine pour laquelle et dans laquelle le propriétaire peut être à la fois, qui plus est, le plaignant, le juge, le policier et le bourreau<sup>46</sup>. Et devant un tel déni du droit le plus élémentaire, cet emblème de la civilisation, Beaumont semble en rester presque sans voix.

Il a donc condamné l'esclavage des Noirs, en en montrant la cruauté, l'absurdité et la spécificité. En voulant aussi, notons-le, mettre face à face les positions des catholiques et les protestants, pour donner la palme aux premiers<sup>47</sup>. Cela étant, tout en prenant acte d'un grand mouvement de l'opinion en faveur de l'affranchissement<sup>48</sup>, veut-il aussi déconstruire l'argumentation des esclavagistes et aussi bien examiner la faisabilité de l'abolition.

Les arguments avancés par les esclavagistes, outre la fameuse malédiction de Cham<sup>49</sup>, ressortissent à la fois de considérations raciales, économiques et pratiques. L'institution serait légitime, nécessaire, et impossible de fait à supprimer.

Les Noirs seraient-ils d'une race inférieure ? Encore faudrait-il, pour Beaumont, prouver cette infériorité. Or, celle-ci est loin d'être établie, n'en déplaise à une certaine littérature du moment. Qui plus est, il va sans dire que l'on aurait tort de prétendre déduire les qualités "naturelles" des Noirs à partir de l'état d'abrutissement dans lesquels sont tombés des esclaves soumis durablement à leur condition<sup>50</sup>. Et devrait-on d'ailleurs, pour apprécier la prétendue valeur d'une race, parler au premier chef, des qualités de l'esprit ? Pour le romancier, il se pourrait que les qualités de l'âme (générosité, vertus, sacrifice, sensibilité) soient en fait aussi, sinon davantage, déterminantes. Mieux encore, quand bien même parlerait-on d'une infériorité réelle, établie, cela ne cautionnerait en rien son asservissement. Pourquoi l'infériorité supposée pourrait-elle légitimer une telle violence et une telle indignité de la part d'une race autoproclamée supérieure ?

Un autre argument des défenseurs de l'esclavage relèverait de la nécessité climatique. Seuls les Africains pourraient se livrer sans péril aux rudes travaux des champs sous certains climats ? En fait, rétorque Beaumont, non seulement le travail des esclaves est bien moins rentable que celui des hommes libres (cela est évident dès lors qu'ils entrent en concurrence avec ceux-ci), mais ils ne sont pas non plus nécessaires aux cultures. Pour ce qui concerne donc le sucre, le riz ou le tabac, les Blancs peuvent tout à fait s'habituer au climat, comme l'atteste l'exemple du Maryland qui, en dépit de sa position géographique (entre les 38 et 39 degrés de latitude nord) a su reconnaître son erreur en ce domaine<sup>51</sup>. Les arguments pour l'esclavage ne tiennent pas.

Mais nous voici alors rendus au problème de la faisabilité de l'émancipation. En comptant en 1830, 100 \$ par individu, Beaumont remarque que le chiffre total pour 2, 5 millions de Noirs peut faire reculer. Par ailleurs, le coût de la colonisation ou déportation des Noirs libérés au Libéria serait prohibitif. La solution de Jefferson d'assigner aux esclaves libérés une portion du territoire étatsunien, par exemple, est politiquement impraticable. Enfin, l'abolition relevant de la souveraineté des États, ceux du Sud se refuseront toujours à y souscrire. Pour regarder la réalité en face, il faut bien admettre que le Nord n'est pas le Sud<sup>52</sup> : le pourcentage des Noirs n'est pas le même, et les problèmes de l'émancipation dans le sud semblent quasiment insolubles, au vu des dangers qu'il pourrait représenter pour la population blanche.

Et la conclusion de la note ne laisse pas d'exprimer une inquiétude assez congruente avec celle de son ami et compagnon de voyage :

S'il est vrai que les tentatives généreuses faites pour transporter d'Amérique en Afrique les nègres affranchis ne puissent jamais conduire qu'à des résultats partiels, il est malheureusement trop certain qu'un jour les États du Sud de l'Union recèleront dans leur sein deux races ennemies, distinctes par la couleur, séparées par un préjugé invincible, et dont l'une rendra à l'autre la haine pour le mépris. C'est là, il faut le reconnaître, la grande plaie de la société américaine. Comment se résoudra ce grand problème politique ? Faut-il prévoir dans l'avenir une crise d'extermination ? Dans quels tems, quelles seront les victimes ? Les blancs du Sud étant en possession des forces que donnent la civilisation et l'habitude de la puissance, et certains d'ailleurs de trouver un appui dans les Etats du Nord, où la race noire s'éteint, faut-il en conclure que les nègres succomberont dans la lutte, si une lutte s'engage ? Personne ne peut répondre à ces questions. On voit se former l'orage, on l'entend gronder dans le lointain ; mais nul ne peut dire sur qui tombera la foudre.<sup>53</sup>

Si face à l'esclavage étatsunien, l'angle d'approche et le jugement moral, entre Tocqueville et Beaumont, peuvent diverger quelque peu, les perspectives que dessinent les deux auteurs sont bien similaires.

### *Tocqueville et l'abolition de l'esclavage dans les îles françaises.*

Mais retraversons maintenant l'Atlantique, sautons quelques années, et retrouvons Tocqueville, homme politique, amené à intervenir plusieurs fois sur le dossier de l'émancipation des esclaves dans les île sucrières françaises. Son action à la Chambre et ses

écrits dans les journaux s'étalent ainsi de 1839 à 1845 : aussi bien comme rapporteur de la Commission d'un projet de loi présidée par Tracy, comme auteur de six *Lettres* publiées dans *Le Siècle* entre octobre et décembre 1843, que comme intervenant, le 30 mai 1845, dans la discussion de la loi sur le régime des esclaves dans les colonies<sup>54</sup>. Pour l'essentiel voyons comment envisage-t-il là la perspective d'une émancipation qui lui apparaît, là, sur le fond, urgente et inévitable, mais qui devra de fait attendre 1848 ?

Dans ses rapports de projets de lois, se fait-il fort, tout d'abord, de ne pas négliger la position des colons et l'expression de celle-ci. Or cette dernière a au moins le mérite de la clarté. D'une part l'esclavage peut être considéré comme "naturel", voire une bonne chose, d'autre part l'émancipation serait une catastrophe économique et signifierait ni plus ni moins la ruine des propriétaires de la main d'œuvre servile ; et enfin il est inadmissible que ce soit Paris qui prétende légiférer en la matière<sup>55</sup>.

Face à cette opposition, homme politique, Tocqueville n'oublie pas, ni le sociologue en lui, ni le voyageur étatsunien qu'il fut. Quel que soit l'aspect condamnable de la situation de droit, et en fait intenable, serait-il absurde d'imaginer pour autant qu'une minorité (c'est-à-dire les planteurs) accepte spontanément de renoncer à ses privilèges, voire puisse prendre conscience de ce qu'ils ont d'injustes<sup>56</sup>. L'Ancien régime en est selon lui un exemple patent, et aussi bien la société étatsunienne d'aujourd'hui.

L'effet le plus funeste de l'inégalité des conditions, quand elle dure longtemps, Messieurs, c'est de persuader au maître lui-même que cette inégalité est un droit, de telle sorte qu'il peut rester tyran et demeurer honnête homme. Tel est le phénomène intellectuel, le phénomène moral que toutes les aristocraties ont montré.

Est-ce que l'état d'esprit dans lequel se trouvent les possesseurs d'esclaves dans nos îles leur est particulier ? Eh non, Messieurs, non ; j'ai vu de semblables opinions, de pareils préjugés, des préjugés bien plus extraordinaires, encore, régner dans un pays que j'ai pu visiter et vu de très près, les Etats-Unis d'Amérique.

J'y ai vu ces deux extrémités singulières : j'ai vu des hommes qui aimaient l'égalité avec un tel emportement qu'ils ne veulent pas même laisser se manifester les inégalités et les différences naturelles qui naissent des fortunes, de l'éducation, des goûts, des mœurs ; et ces mêmes hommes trouvaient tout naturel de tenir à côté d'eux et sous leurs pieds des millions de leurs semblables dans une éternelle et irrémédiable servitude !

Pour eux, l'extrême liberté ; pour ceux-là, l'extrême esclavage ; cela leur paraissait tout simple et l'effet du droit.<sup>57</sup>

Et de conclure alors :

Ces hommes-là, fallait-il les détester pour cela ? Fallait-il s'irriter contre eux ? Fallait-il les injurier ? Non, sans doute, il fallait les plaindre ; ils obéissaient à une loi universelle de la nature humaine, ils suivaient un exemple qui a été dans tous les siècles, un exemple que nous avons eu nous-mêmes sous les yeux.<sup>58</sup>

À croire que la sociologie des sociétés esclavagistes et celle de l'Ancien Régime ne sont pas nécessairement aussi opposées que cela. Cela étant, doit-on aussi prendre acte, selon Tocqueville, que ce qui semble impossible à ces colons français est exactement ce que les Anglais ont su réaliser, et à une toute autre échelle dans leurs propres îles à la suite du Bill de 1833<sup>59</sup>. Qui plus est, les faits montrent que c'est bien dans les îles anglaises les plus semblables aux nôtres que l'émancipation s'est déroulée sans troubles ni appauvrissement des propriétaires.

Par-delà donc le constat de l'exemple anglais qui pourrait éclairer les colons français, l'affirmation que celui-ci rend le *statu quo* intenable, et que la situation, comme chacun en a le sentiment, ne peut que se dégrader de plus en plus, reste à avancer un argumentaire plus moral ou qui exprime des convictions plus positives. Aussi se voit donc convoqué par Tocqueville, le message religieux qui souligne la dignité de tous les hommes. Cela étant cet orateur qui reconnaît par ailleurs avoir perdu la foi, n'hésite-t-il cependant pas à égratigner l'Eglise catholique qui de toute évidence s'est assez bien accommodée de l'esclavage, par-delà le message qu'elle prétendait promouvoir. De fait, aura-t-il fallu attendre 1839 pour voir le pape Grégoire XVI condamner explicitement cette institution. Mais c'est bien d'abord la Révolution Française et ses idéaux généreux, prosélytes, son enthousiasme que Tocqueville n'hésite pas à qualifier de religieux, qui a indiqué le bon chemin, qui a inscrit dans l'histoire ses valeurs irréversibles d'émancipation. Et c'est dans l'exacte mesure où la démocratie, en l'occurrence la Monarchie de Juillet, reste fidèle à ses idéaux, qu'elle peut être fière d'elle-même et se targuer d'une valeur véritable.

Et remarquez-le, Messieurs, non seulement l'abolition de l'esclavage, l'idée de l'abolition de l'esclavage, cette grande et sainte idée est sortie du fond même de l'esprit moderne français ; mais bien plus, vous la voyez se saisir plus ou moins de l'esprit de la nation, suivant que la nation elle-même sent plus ou moins raviver ou s'éteindre dans son cœur les grands principes de la Révolution.

Ainsi, en 1789, par exemple, au même moment où la liberté se fonde en France, on demande la liberté pour les esclaves des colonies.

En 1800, au contraire, lorsque la liberté expire en France, on replonge les esclaves dans les fers aux colonies. [...]

La Révolution de Juillet a lieu, et aussitôt la traite cesse, les hommes de couleur arrivent à l'indépendance.

Ainsi, non seulement cette grande idée que je cherche si incomplètement, je le sens, à défendre à cette tribune, dont je ne suis en ce moment que le faible champion, mais qui sera, j'ose le dire, toujours plus grande que celui, quel qu'il soit, qui parlera d'elle ; cette grande idée n'est pas seulement votre propriété, elle n'est pas seulement parmi les idées mères de votre Révolution, mais elle vit ou elle meurt dans vos cœurs, suivant qu'on y voit vivre ou renaître tous les sentiments élevés, tous les nobles instincts que votre Révolution a développés, ces nobles instincts par lesquels vous avez fait tout ce que vous avez accompli de grand dans le monde, et sans lesquels, je ne crains pas de le dire, vous ne ferez rien et vous ne serez rien." (*Marques nombreuses et prolongées d'approbation*).<sup>60</sup>

Une fois récusée l'impossibilité pratique d'en rester à la situation actuelle, une fois rappelés des idéaux, encore reste-t-il, pour porter ce projet politique, à expliciter ses conditions effectives de réalisation. Et c'est bien là que le rôle et l'autorité de l'État deviennent essentiels.

Faut-il rappeler, ici, que les libéraux ne sont certes jamais l'adversaire définitif de l'État, par-delà bien sûr une rhétorique de circonstances ou une inquiétude sincère à l'endroit des diverses libertés, publiques, économiques ou privées, pour lesquelles il représenterait une menace réelle. C'est que cet État, si dangereux, nocif, ou coûteux, par ailleurs, n'en reste pas moins nécessaire pour sanctuariser la propriété privée, réguler et sécuriser les marchés, obvier aux crises qu'ils ne peuvent que générer, satisfaire à quelques fonctions dites régaliennes, et aussi bien garder en respect les classes qui font immédiatement les frais d'une révolution industrielle ou crises financières.

En l'occurrence, si l'on veut en finir avec l'esclavage, nous avons besoin en France d'un État fort. N'est-ce pas ainsi, selon l'auteur, que l'on a pu instaurer cette fameuse loi du 22 mars 1841, interdisant le travail des enfants de moins de huit ans dans les fabriques ? Bref, avec l'émancipation des esclaves, voilà une occasion de témoigner de la grandeur et de la nécessité d'un État au-delà des partis, capable d'œuvrer au nom de la justice, tout en étant soucieux de préserver les intérêts des uns, si ce n'est toujours des autres.

Pour ce qui concerne donc les modalités, il va de soi, que les propriétaires doivent être indemnisés. Il est évident aussi que cette émancipation ne peut être graduelle : elle doit être immédiate. En outre, et des auteurs l'ont bien noté, il n'est pas question de laisser les esclaves libérés décider librement de leur sort. Ces esclaves doivent être préparés à la liberté, aux vertus qui accompagnent la liberté, eux qui dans leur servitude dédaignent trop aisément, quoique cela se comprît aisément, l'institution si respectable du mariage. Et quand bien même, est-il vain d'imaginer, note Tocqueville, que l'on puisse acquérir les mœurs de la liberté avant d'être en possession de celle-ci. Toujours est-il que l'on fera en sorte de fixer ces affranchis sur leur lieu de travail, dans les îles, et pour travailler. Car l'oisiveté chez ces personnes fraîchement libérées, s'avérerait des plus pernicieuses pour elles-mêmes et pour l'ordre public<sup>61</sup>.

Par-delà ces problèmes, ce mouvement d'émancipation s'inscrit aussi bien évidemment, par-delà des considérations humanitaires, dans le cadre de considérations géostratégiques. Pour Tocqueville, le golfe du Mexique, la mer des Antilles sont un peu une Nouvelle Méditerranée. Aussi la France a-t-elle besoin de garder des yeux dans cette région du Monde qui verra peut-être la suprématie de la marine étatsunienne l'emporter sur la britannique, libérant ainsi les mers de cette "tyrannie" qu'il évoquait lors d'un banquet républicain. La France doit garder ses îles sucrières. Or, en cas de crise avec la Grande-Bretagne qui a libéré ses esclaves dans les îles proches, la situation pour elle, faute d'avoir libéré les siens, deviendrait rapidement des plus délicates.

### **Conclusion**

En conclusion, après avoir proposé un parcours rapide des positions et actions de Tocqueville et Beaumont, face au problème de l'esclavage, on ne peut que songer à jeter un bref regard sur le lien éventuel qu'aurait pu établir l'auteur de *La Démocratie en Amérique* avec d'autres luttes d'émancipation, tant le sentiment d'une possible "convergence des luttes" peut être déjà présent en cette période *antebellum*<sup>62</sup>.

Or c'est bien là que le bât blesse, et cela au demeurant est riche d'enseignements. On ne trouve rien de cela chez Tocqueville.

Les Noirs et les Indiens ? Si dans le roman de Beaumont, il y est fait allusion, à propos d'une rébellion prévue de concert, c'est pour marquer l'échec de celle-ci par la défection au dernier moment des Noirs, et on ne trouvera chez Tocqueville qu'une insistance profonde sur la différence de destinée et de caractéristiques des deux races.

Les classes ouvrières ? Sans ouvrir le dossier de la perception des classes populaires chez les auteurs dits libéraux en général (en-dehors d'exceptions notables comme J. Dewey) et chez Tocqueville en particulier, les moindres velléités de ceux-ci de prétendre à un peu plus de justice sociale, sont trop souvent immédiatement réinterprétées comme l'expression d'idées fausses, cupides, et envieuses, qui réclament et justifient sans ambages une surveillance et réponse policières<sup>63</sup>. Aussi capable que soit Tocqueville de reconnaître la dureté de cette nouvelle aristocratie industrielle, bien plus dure que l'aristocratie de l'Ancien Régime, aussi dénuée qu'elle soit d'esprit de responsabilité à l'endroit des ouvriers<sup>64</sup>, aussi peu enthousiaste qu'il soit à l'endroit des valeurs industrielles et commerciales en général, il n'en demeure pas moins qu'il manifeste une cécité presque revendiquée comme telle à l'endroit de ce que pense le peuple, une insensibilité remarquable à l'endroit de ses misères, et une incompréhension stupéfiante, y compris pour son temps, à l'endroit de ses revendications. On se souvient de sa remarque sur les sociétés aristocratiques.

Lorsque les conditions sont fort inégales, et que les inégalités sont permanentes, les individus deviennent peu à peu si dissemblables, qu'on dirait qu'il y a autant d'humanités distinctes qu'il y a de classes...". Il se pourrait bien que ce constat soit aussi valable quelque peu aujourd'hui.<sup>65</sup>

Or, ce dont semblent parfois en fait, témoigner son œuvre, son action et sa personnalité elles-mêmes, c'est combien, en dépit d'un cadre institutionnellement et formellement démocratique, ce constat pourrait être, pour une part, reconduit de façon significative pour les sociétés modernes et leur perception par certains analystes. Il se pourrait bien qu'en dépit d'un cadre institutionnellement et formellement démocratique, certains blocages empathiques, certaines incompréhensions stupéfiantes d'Ancien Régime se retrouvent dans les sociétés modernes, surtout dès lors que la mobilité sociale paraît de fait se réduire comme peau de chagrin.

L'émancipation des femmes chez Tocqueville ? Nous sommes bien loin avec cet auteur, de l'attitude plus progressive de son ami John Stuart Mill considérant comme évident leur accès au droit de vote. Et s'il a pu être séduit par la femme étatsunienne, c'est bien parce qu'aussi libre que soit son éducation, elle est d'abord remarquable par la pureté de ses mœurs. Entendons par là qu'aussi responsable qu'elle soit des dites mœurs de la société toute entière, elle se sait elle-même sous le contrôle impitoyable de l'opinion publique. Et lorsque la liberté de la jeune fille s'achève par un mariage, cette même jeune

filles saura se métamorphoser en une fidèle, dévouée et courageuse compagne et bientôt mère, prête à suivre son époux dans le désert pour partager les inforts et les aléas de la vie des colons. Bien loin qui plus est de céder à une *hubris* de l'égalité en réclamant les mêmes droits que celui-ci<sup>66</sup>.

Et il est inutile en général de rouvrir ici le dossier toujours sensible d'un Tocqueville acceptant parfaitement l'idée de colonisation en général<sup>67</sup>, partisan convaincu de la colonisation en Algérie en particulier, critiquant, néanmoins, certaines de ses modalités, mais n'en cautionnant pas moins des méthodes qui ne peuvent plus apparaître que comme inadmissibles et parfaitement scandaleuses au regard de nos standards éthiques et politiques d'aujourd'hui<sup>68</sup>.

Non décidément, chez ce libéral, l'humanisme, la capacité d'ouverture empathique, la perception des violences liées aux inégalités économiques et sociales, sont toujours à géométrie très variable et à intensité des plus fluctuantes. La lucidité d'analyse ponctuelle, la perception pertinente d'une certaine évolution globale des sociétés, d'une part, et une représentation forte de l'idée de justice d'autre part, sont deux choses assez différentes. Tocqueville peut se prononcer contre l'esclavage, il ne parvient pas à se demander si au fond, la situation faite à d'autres groupes, ou d'autres peuples, ne devrait pas faire l'objet d'une condamnation similaire ou du moins approchante<sup>69</sup>.

Et peut-être, à tout prendre, que la destinée d'un certain libéralisme, comme le notait déjà en son temps John Dewey, pour nombre de ses aspects et chez nombre d'auteurs qui s'en réclament, est de n'être devenu rien d'autre, ou trop souvent aujourd'hui, au regard de la démocratie, qu'un ensemble d'incantations assez vagues, de dogmes douteux ou de préjugés regrettables : ces préjugés dont Tocqueville, dans certains domaines, est le premier à reconnaître en général la difficulté de s'extraire<sup>70</sup>. Qui plus est, à force de détourner ou trahir le sens et l'idéal des institutions dites démocratiques au profit d'une aristocratie de fait<sup>71</sup> qui se pense une élite de droit, de cautionner celle-ci par une cécité pérenne d'analyse, finit-on par n'être plus guère autre chose qu'un obstacle certain à la mise en œuvre d'un idéal de justice et d'émancipation : un obstacle peut être encore plus redoutable que tant de formes de "populismes" que d'aucuns se plaisent à dénoncer à l'envi aujourd'hui.

L'œuvre de Tocqueville, en ce domaine, semble bien nous proposer ainsi une leçon assez claire, fût-ce au corps défendant de son auteur. Aujourd'hui comme hier, y compris en démocratie, dès lors qu'une réalité sociale trop clivée ou figée provoque inexorablement

la sédimentation ou la crispation de certaines évidences morales ou intellectuelles, pour peu que certains intérêts s'en mêlent, symboliques ou matériels, et confluent éventuellement avec des passions plus ponctuelles, politiques ou non, il y aura bien toujours, peu ou prou, quelque-chose de Mme de Sévigné en nous<sup>72</sup>.

## NOTES

---

1 Toutes les références tocquevilliennes de cet article renvoient à l'édition des *Œuvres Complètes* de cet auteur chez Gallimard, sous la direction de J.-P. Mayer (17 tomes et 29 volumes parus à ce jour) et que nous abrègerons par l'indication *O. C.*, *De la Démocratie en Amérique* fait ainsi l'objet du Tome I en deux volumes de ces *Œuvres Complètes* (I, 1, et I, 2, donc). La référence de la citation mise en exergue de cet article est *O. C.*, III, 1, p. 46 (1839). Pour une présentation claire et cursive de la vie, des voyages, de l'action politique et de l'œuvre en général de Tocqueville, on pourra se reporter avec profit au petit livre de Brigitte Krulic, *Tocqueville*, Paris, Gallimard, "folio biographies", 2016. Pour une approche plus approfondie, on consultera Alexandre Jardin, *Alexis de Tocqueville, 1805-1859*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1984 ; J.-L. Benoît, *Tocqueville. Un destin paradoxal*, Paris, Bayard, 2005.

2 À partir donc de 1830. Pour le contexte, la chronologie, le vocabulaire, les personnages qui intéressent cette période, nous renvoyons une fois pour toutes au petit ouvrage précieux et efficace de Michaël Roy, *De l'antiesclavagisme à l'abolition de l'esclavage, États-Unis, 1776-1865*, Neuilly-sur-Seine, Éditions Atlande, 2018.

3 Pour les ambiguïtés ou contradictions foncières de la doctrine libérale en matière d'émancipation, en général, et du libéralisme de Tocqueville en particulier, voir Domenico Losurdo, *Contre histoire du libéralisme*, Paris, Éditions La Découverte, 2013.

4 Après donc le voyage de Chateaubriand, ceux de Lafayette, et avant celui de Michel Chevalier (1806-1879) le saint-simonien auteur de ses fameuses *Lettres sur l'Amérique* publiées en 1836, pour n'évoquer que des voyageurs français. Pour une information plus précise sur le voyage étatsunien de Tocqueville, voir l'ouvrage classique de G. W. Pierson, *Tocqueville and Beaumont in America*, New York, 1938. Sur les limites de ce regard étatsunien, voir Léo Damrosch, *Tocqueville's Discovery of America*, Farrar, Straus, Giroux, 2010. Tocqueville, au demeurant, reconnaît, dans des lettres à son frère Édouard et à son père, qu'un voyage de deux ans eût été souhaitable, sinon nécessaire (*O. C.*, XIV, p. 165-166), pour prendre toute la mesure de ce Nouveau Monde et de cette nouvelle société.

5 C'est-à-dire, des colons récemment installés.

6 *L'Indian Removal Act*, en l'occurrence, ne date que de 1830. Voir *O. C.*, I, 1, p. 350-355. Rappelons que le génocide des Indiens, perpétré de multiples façons (destruction du gibier, réduction de l'espace disponible, guerres ouvertes, déplacement des populations etc.) a éliminé de 95 à 98% de la population autochtone. Voir J.-L. Benoît, *op. cit.*, p. 86.

7 Voir une lettre à John Quincy Adams du 4.12.1837, *O. C.*, VII, p. 68-69. Voir aussi une autre adressée à Jared Sparks, datée du 13 octobre 1840, *ibid.* p. 82-83 : "je suis très heureux que vous ayez approuvé mon rapport sur l'abolition de l'esclavage, et qu'il ait été traduit aux États-Unis. J'espère peu, du reste, qu'il fasse une impression utile dans ce pays-là (je parle du Sud). L'esclavage a sur votre sol des racines plus profondes et plus vivaces que partout ailleurs. Ni vous ni moi n'en verront la fin. C'est pour moi une réflexion bien mélancolique que de penser que votre nation a tellement incorporé à elle-même l'esclavage qu'il grandit avec elle et, suivant ses développements

---

gigantesques, fait gémir l'humanité de tous les progrès que vous faites et dont sans cela tous les peuples civilisés devraient se réjouir. Il est presque sans exemple que la servitude ait été abolie par le fait du maître. Elle ne l'a jamais été que par l'effort d'une puissance qui dominait à la fois le maître et l'esclave. C'est ce qui fait que l'esclavage durera plus longtemps parmi vous que partout ailleurs, parce que vous êtes entièrement indépendants." Voir plus tard, deux lettres sur le même sujet, à Théodore Sedgwick, l'une datée du 4 décembre 1852, (*ibid.*, p. 146), et une autre du 29 août 1856, (*ibid.*, p. 177). Deux dernières lettres, enfin, à consulter : l'une à E. V. Child de du 2 avril 1857 (*ibid.*, p. 192-193), et l'autre à C. Sumer, du 14 novembre 1857 (*ibid.*, p. 218).

8 Voir *O. C.*, I, 1, p. 11, 38, 45, 202. Ce qui ne signifie pas que l'Amérique soit bien le seul modèle de société démocratique possible, tant les spécificités de celle-ci sont évidentes. Voir sur ce dernier point, *O. C.*, I, 1, p. 12, 289, 323, 330. Voir aussi *O. C.*, VI, 1, p. 336, une lettre à John Stuart-Mill (1806-1873) du 18 octobre 1840 : "Mais en partant des notions que me fournissait la Société américaine et française, j'ai voulu peindre les traits généraux des Sociétés démocratiques dont aucun modèle complet n'existe encore." Et toujours au même, le 19 septembre 1836, *ibid.* p. 315, ainsi que le 18 octobre 1840, *ibid.* p. 330. Voir *O. C.*, III, 3, p. 174 (1848). "[...] je ne chercherai pas, moi, comme ont essayé de le faire plusieurs de mes collègues, quelle est l'étymologie vraie de ce mot démocratie. Je ne parcourrai pas, comme on le faisait hier, le jardin des racines grecques; pour savoir d'où vient ce mot. Je chercherai la démocratie où je l'ai vue, vivante active, triomphante dans le seul pays du monde où elle existe, où elle a pu fonder jusqu'à présent, dans le monde moderne, quelque chose de grand et de durable, en Amérique."

9 À la différence d'autres voyageurs, ne serait-ce que pour ce qui est des années 1830 ou 1840. On peut penser aussi bien à G. de Beaumont lui-même qu'à Frances Milton Trollope (1779-1863), Harriet Martineau (1802-1876), ou Charles Dickens (1812-1870).

10 Voir, entre de nombreuses autres références, *O. C.* I, 1-14 ; 2, p. 46 ; III, 3, p. 196.

11 Sur ces ambivalences, voir *O. C.*, I, 2, p. 19, 295, 339.

12 Voir *O. C.*, I, 2, p. 79-80, 237, 288.

13 *O. C.*, I, 1, p. 29-31.

14 Sur toute cette question d'une "démocratie" étatsunienne, dite "libérale", en fait aristocratique, parce que précisément "libérale", voir les analyses de D. Losurdo, *op. cit.*

15 Sur cette idée de l'individualité démocratique et de son lien avec la souveraineté du peuple, voir *O. C.*, I, 1, p. 414. Voir aussi *ibid.* I, 2, p. 46 : "L'égalité développe dans chaque homme le désir de juger tout par lui-même; elle lui donne, en toutes choses, le goût du tangible et du réel, le mépris des traditions et des formes." Voir enfin *O. C.*, II, 1, p. 62, *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856). "D'après la notion moderne, la notion démocratique, et j'ose le dire la notion juste de la liberté, chaque homme, étant présumé avoir reçu de la nature les lumières nécessaires pour se conduire, apporte en naissant un droit égal et imprescriptible à vivre indépendant de ses semblables, en tout ce qui n'a rapport qu'à lui-même, et à régler comme il l'entend sa propre destinée". Sur l'*envie*, passion démocratique, voir *O. C.*, I, 8, 204, 325, 400. Pour un amour de l'égalité qui se nourrit de lui-même, et rend de plus en plus en plus insupportable les moindres inégalités, avec ses dangereuses conséquences, voir *O. C.*, I, 2, p. 144, 302-303.

16 Sur cette obsession des valeurs matérielles et immédiates, ou un utilitarisme parfois trop étriqué, si caractéristique des classes moyennes, selon Tocqueville, voir *O. C.*, I, 2, p. 24, 29, 33, 129, 135, 151-152 ; II, 1, p. 73-75.

17 *O. C.*, I, 1, p. 295.

18 Voir *O. C.*, I, 2, p. 49-52. Sur les Américains, un peuple de marchands, qui ne songent au premier chef qu'à l'acquisition des richesses, voir une lettre adressée à son frère Édouard du 28.05.1831, *O. C.*, XIV, p. 91-92. Voir aussi, *O. C.* V, 1, p. 266, 29.12.1831 : "Quand on voit la pureté des mœurs, la simplicité des manières, l'habitude du travail et l'esprit religieux et rangé qui règne aux États-Unis, on est tenté de croire que les Américains sont un peuple vertueux, mais lorsqu'on considère la fièvre commerciale qui semble dévorer la société tout entière, la soif du gain, le respect pour l'argent, la mauvaise foi dans les affaires qui apparaît de toutes parts, on est bientôt amené à penser que cette prétendue vertu n'est que l'absence de certains vices et que si le nombre des

---

passions humaines paraît ici restreint, c'est que toutes se trouvent absorbées par une seule : l'amour des richesses”.

19 Un constat critique, qui n'est pas une nouveauté dans une certaine tradition des voyageurs français qui précèdent Tocqueville aux États-Unis. Voir sur ce point, Denis Lacorne, *De la religion en Amérique, Essai d'histoire politique*, Paris, Gallimard, 2007, p. 19-21, 28-29.

20 Voir *O. C.*, I, 2, p. 237.

21 *O. C.*, I, 2, 244.

22 *O. C.*, I, 2, p. 174.

23 Sur cette douceur, cette pitié ainsi que sur la question de la guerre démocratiques, voir *O. C.*, I, 2, p. 171-175, 183, 270, 287. Tocqueville, dans l'édition critique d'Edouardo Nolla de *La Démocratie en Amérique*, Paris, Vrin, 1990, ne dit-il pas, d'ailleurs, Tome 2, p. 146 (f), à propos de la sympathie : “c'est un mot démocratique” ?

24 Par ce terme d'*empathie*, et sans entrer dans les méandres d'une bibliographie désormais immense, et surtout de considérations ou problèmes philosophiques, biologiques, psychologiques qu'il ne laisse pas de soulever, nous entendons ici, non pas un phénomène de contagion émotionnelle, non pas une simple perception des affects de l'autre (le sadique aussi sait les percevoir pour en jouir éventuellement à la mesure de la souffrance qu'ils recèlent), non pas une ouverture à un sentiment d'appartenance à un *quelque chose* qui dépasserait l'individualité, mais une véritable compréhension impliquée de ce que ressent l'autre, une sympathie qui dépasse une simple attitude de bienveillance ou pour le dire encore plus simplement le fait que mon propre bien-être dépend foncièrement de celui de l'autre. Pour juger de l'importance de cette notion, on pourra se reporter à l'ouvrage synthétique et grand public, non exempt d'assertions, d'analyses ou de conclusions discutables, il est vrai, de Jeremy Rifkin, *Une nouvelle conscience pour un monde en crise. Vers une civilisation de l'empathie*, Babel, Les liens qui libèrent, 2011. Voir aussi, éventuellement, pour une approche plus fine des limites de la “solution empathique” Steven Pinker, *La part d'ange en nous. Histoire de la violence et de son déclin* (Préface de Matthieu Ricard) Paris, Éditions des Arènes, 2017.

25 *O. C.*, I, 2, p. 172-175.

26 Voir *O. C.*, V, 1, p. 225 (*Carnets de voyages*, note du 20.07.1831) : “Au milieu de cette société américaine si policée, si sentencieuse, si charitable, il règne un froid égoïsme et une insensibilité complète lorsqu'il s'agit des indigènes du pays. Les Américains des États-Unis ne font pas chasser les Indiens par leurs chiens comme les Espagnols du Mexique, mais au fond c'est le même sentiment impitoyable qui anime ici comme partout ailleurs la race européenne. Ce monde-ci nous appartient, se disent-ils tous les jours; la race indienne est appelée à une destruction finale qu'on en peut empêcher et qu'il n'est pas à désirer de retarder. Le ciel ne les a pas faits pour se civiliser, il faut qu'ils meurent. Du reste je ne veux point m'en mêler. Je ne ferai rien contre eux, je me bornerai à leur fournir tout ce qui doit précipiter leur perte. Avec le temps j'aurai leur terre et serai innocent de leur mort. Satisfait de son raisonnement, l'Américain s'en va dans le temple où il entend un ministre de l'Évangile répéter chaque jour que tous les hommes sont frères et que l'Être éternel qui les a tous faits sur le même modèle leur a donné à tous le devoir de se secourir”.

27 *O. C.*, I, 1, p. 331-431.

28 Voir une lettre à Francisque de Corcelle du 10 juin 1854, *O. C.*, XV, 2, p.104 : “Il n'est assurément pas fort aisé de ramener les diverses races humaines à une même souche, mais que pourrait-on gagner à établir le fait contraire, sinon à encourager toutes les lâchetés et à justifier toutes les tyrannies qui se voient sur la terre ? Je ne sache pas de doctrine plus énervante et plus antilibérale que celle de la diversité et par conséquent de l'inégalité des races humaines. C'est une opinion de vieillard et non de jeune homme”. Sur la question du polygénisme, voir M. Roy, *De l'antiesclavagisme à l'abolition de l'esclavage, États-Unis, 1776-1865*, *op. cit.* p. 118-119.

29 Sur le refus de la thèse de Gobineau, voir une lettre de Tocqueville à celui-ci, datée du 11 octobre 1853, *O. C.*, IX, p. 199-200, une autre du 24 janvier 1857, *ibid.* p. 277. On peut aussi jeter un coup d'œil sur une lettre de Tocqueville à H. Reeve du 16 juin 1858, *O. C.*, VI, 1, p. 267.

30 Lettre à Francisque de Corcelle (1802-1892), datée du 10 juin 1854, *O. C.*, XV, 2, p. 104.

---

31 O. C., IV, 1, p. 271.

32 Notons que, pour Tocqueville, ladite "supériorité" d'une race peut accroître la haine des autres à son égard. Voir O.C., VI, 3, p. 289-290.

33 O. C., V, 1, p. 155. Voir aussi une lettre à Henry Reeve du 26 mars 1853, O. C., VI, 1, p. 143 : "Qui ne sait aujourd'hui que la Providence a prononcé et que l'avenir du monde n'appartient qu'à deux races, la race slave et la race anglaise !"

34 O.C. V, 1, p. 76.

35 O. C., V, I, p. 283-284.

36 Le texte essentiel concernant l'analyse du problème de l'esclavage se trouve dans la Deuxième partie, chapitre X du premier volume de *La Démocratie en Amérique* et intitulé : *Quelques considérations sur l'état actuel et l'avenir probable des trois races qui habitent le territoire des États-Unis*, O. C., I, 1, p. 331-431.

37 O. C., I, 1, p. 372 : "Je ne pense pas que la race blanche et la race noire en viennent nulle part à vivre sur un pied d'égalité."

38 O. C., I, 1, p. 359.

39 En 1841, l'optimisme que Tocqueville pouvait manifester sur ce point en 1837 est bien loin. Sur ce problème, voir O. C., III, 1, p. 22, 153, 283, 290.

40 Lettre à Théodore Sedgwick (1811-1859) du 10 janvier 1857, O. C., VII, p. 189-190.

41 O. C., I, 1, p. 355-356.

42 Voir donc la note 30 de bas de page, O. C., I, 1, p. 355-356.

43 Pour cette partie de l'article, nous nous référons à l'édition de 2015, aux Éditions Ligarán, Chalon-sur-Saône. Le roman proprement dit est suivi de trois longues notes, dont la première est précisément consacrée à la " *la condition sociale et politique des nègres esclaves et des gens de couleur affranchis*". Les deux autres ont respectivement pour titre : *Note sur le mouvement religieux aux États-Unis*, (p. 361-391) et *Note sur l'état ancien et sur la condition présente des tribus indiennes de l'Amérique du Nord* (p. 392-451).

44 *Ibid.* p. 119 : "Le malheur des noirs opprimés par la société américaine ne peut se comparer à celui d'aucune des classes souffrantes que présentent les autres peuples. Il y a partout de l'hostilité entre les riches et les prolétaires ; cependant ces deux classes ne sont séparées par aucune barrière infranchissable : le pauvre devient riche : le riche, pauvre ; c'en est assez pour tempérer l'oppression de l'un par l'autre. Mais quant l'Américain écrase de son mépris la population noire, il sait bien qu'il n'aura jamais à redouter le sort réservé au nègre".

45 Voir ce que dit Ludovic, *ibid.* p. 118 : "Dans un pays barbare, en présence des plus grandes misères, on n'a dans le cœur qu'une haine. C'est contre le despote. A lui seul toute la puissance ; par lui tous les maux ; contre lui toutes les imprécations. Mais dans un pays d'égalité, tous les citoyens répondent des injustices sociales, chacun d'eux en est complice. Il n'existe pas en Amérique un blanc qui ne soit barbare, inique, persécuteur envers la race noire".

46 Voir *ibid.* p. 313-327.

47 Voir *ibid.*, p.122-124. Sans même avoir à évoquer dans son ouvrage, le paradoxe d'un puritanisme, qu'incarne Daniel Nelson, associant des mœurs indéniablement austères à un amour de l'argent tout aussi certain. Voir sur ce point, *ibid.*, p. 45-47.

48 *Ibid.* p. 335.

49 Sur cette malédiction vétérotestamentaire (*Genèse*, 9 : 18-27), et qui vouerait la descendance de ce fils de Noé à devenir l'esclave des deux autres (Sem et Japhet), voir, de façon très cursive, on s'en doute, sur un problème autant politique, herméneutique, que religieux, M. Roy, *op. cit.* p. 118. Pour une analyse plus développée, voir David M. Goldenberg, *The Curse of Ham: Race and Slavery in Early Judaism, Christianity, and Islam (Jews, Christians, and Muslims from the Ancient to the Modern World)*, Princeton University Press, 2003.

50 *Ibid.* p. 337-338.

51 *Ibid.* p. 340-344.

52 *Ibid.* p. 353.

53 *Ibid.* p. 359-360

---

54 Voir, respectivement, dans les *Ceuvres Complètes*, III, 1, p. 41-78, (*Rapport fait au nom de la commission chargée d'examiner la proposition de M. de Tracy, relative aux esclaves des colonies*, 1839), p. 79-111 (*L'émancipation des esclaves, six Lettres parues dans Le Siècle, entre octobre et décembre 1843*), p. 112-126 (*Intervention dans la discussion de la loi sur le régime des esclaves dans les colonies*, 1845).

55 Voir *O. C.*, III, 1, p. 115-116 (1845).

56 *O. C.*, III, 1, p. 117-118 : "Est-ce que vous croyez que, si par exemple, dans notre France qui est aujourd'hui, dit-on, le pays le plus démocratique du monde, est-ce que vous croyez que si l'on eût abandonné aux classes privilégiées le soin de diminuer les privilèges, de relever les classes moyennes de la société jusqu'à leur niveau, est-ce que vous croyez qu'elles l'auraient fait ? Assurément, non. Il faut prendre les hommes pour ce qu'ils sont : une telle révolution ne se fait jamais que par ceux qui en profitent, et alors elle se fait violemment et cruellement ; ou bien elle se fait par un pouvoir dominateur qui, étant placé tout à la fois au-dessus de ceux qui jouissent des privilèges et de ceux qui veulent en jouir, peut ramener les uns vers le niveau, comme élever les autres vers ce même niveau, sans qu'il y ait pour les uns ni pour les autres, ni déchirement ni ruine."

57 *O. C.* III, 1, p. 117-118. *Intervention dans la discussion de la loi sur le régime des esclaves dans les colonies* (30 mai 1845)

58 *Ibid.*

59 Un million d'hommes côté anglais, pour 250 000 côté français. Voir un article publié dans *Le Siècle* d'octobre 1843, *O. C.*, III, 1, p. 79-80.

60 *O. C.*, III, 1, p. 124-126. *Intervention dans la discussion de la loi sur le régime des esclaves dans les colonies* (30 mai 1845). Rappelons qu'en 1834, est fondée en France, dans la tradition de la Société des Amis des Noirs de 1788, la "Société pour l'abolition de l'esclavage dans les colonies" (îles sucrières : Guadeloupe, Martinique, Réunion, plus la Guyane), présidée par le duc de Broglie (H. Passy, Lamartine, La Rochefoucauld-Liancourt, Montalembert, Rémusat etc.). Voir sur ce point, de façon certes trop cursive, et sans pouvoir nous attarder sur la personnalité décisive de Victor Schoelcher (1804-1893), *O. C.*, III, 1, p. 9-11.

61 Voir *O. C.*, III, 1, p. 45. Voir aussi *O. C.*, III, 1, p. 50 : "La législation d'un pays à esclaves n'a pas prévu l'existence d'un grand nombre d'hommes libres et en même temps pauvres et dépravés. Elle n'a rien préparé pour subvenir à leurs besoins, pour réprimer leurs désordres et corriger leurs vices. L'affranchi abuse donc aisément de son indépendance pour y mener une vie oisive et vagabonde. Ce mal est d'abord peu sensible, mais il s'accroît à mesure que le nombre des affranchissements augmente, jusqu'à ce qu'on se retrouve enfin tout à coup, sans l'avoir prévu, en face de toute une population ignorante, misérable et désordonnée, dans le sein de laquelle on ne rencontre que les vices des hommes libres, et qu'il est désormais impossible de moraliser et de conduire".

62 Par-delà les indications précieuses du livre de Michaël Roy, voir les ouvrages qui incitent et permettent de proposer une histoire "différente", loin des grands récits ou des grandes mythologies et des figures « édifiantes » ou plus ou moins massacreuses : Howard Zinn, *Une Histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*, Marseille, Agone - (Montréal) Lux, 2002 ; Michelle Zancarini-Fournel, *Une histoire populaire de la France. De 1685 à nos jours*, Paris, Éditions La Découverte, 2018 ; Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France. De la guerre de cent ans à nos jours*, Marseille, Agone, 2018, etc.

63 Sur le rôle des théories fausses (socialistes) et des passions populaires, qui rendent compte, en partie, des événements de 1848, voir dans ses *Souvenirs*, *O. C.*, XII, p. 95-96, 117, 151-152. Pour ce qui concerne la "surveillance" nécessaire de la classe industrielle qui a besoin d'être "contenue", *O. C.*, I, 2, p. 315-316. Sur le sort de cette même classe industrielle, voir ce qu'il pouvait déjà écrire dans son *Mémoire sur le Paupérisme* de 1835, *O. C.*, XVI, p. 124 : "La classe industrielle qui sert si puissamment au bien-être des autres est donc bien plus exposée qu'elles aux maux subits et irrémédiables. Dans la grande fabrique des sociétés humaines, je considère la classe industrielle comme ayant reçu de Dieu la mission spéciale et dangereuse de pourvoir à ses risques et périls au bonheur matériel de toutes les autres".

---

64 Voir *O. C.*, I, 2, p. 167, p. 198. Voir aussi *O. C.*, I, 1, p. 205 et I, 2, p. 206-223, p. 268. "La classe industrielle qui sert si puissamment au bien-être des autres est donc bien plus exposée qu'elles aux maux subits et irrémédiables. Dans la grande fabrique des sociétés humaines, je considère la classe industrielle comme ayant reçu de Dieu la mission spéciale et dangereuse de pourvoir à ses risques et périls au bonheur matériel de toutes les autres." (*Mémoire sur le paupérisme* de 1835, *O. C.*, XVI, p. 124). Ce mouvement de formation de la classe industrielle, Tocqueville l'attribue à une de ces "lois immuables qui président à la croissance des sociétés organisées. On ne peut donc pas plus assigner un terme à ce mouvement qu'imposer des bornes à la perfectibilité humaine" (*ibid.*, p. 123).

65 *O. C.*, I, 2, p. 21.

66 Voir *O. C.*, I, 1, p. 305.

67 Sur la perception des femmes par Tocqueville, leurs moeurs, leur valeur, leur "place", en général et en démocratie, voir *O. C.* I, 1, p. 305; I, 2, p. 206-218; VI, 2, p. 302. Voir aussi une lettre adressée à Mme Swetchine datée du 10 septembre 1856, *O. C.*, XV, 2, p. 291-293, ainsi qu'une autre à la même, datée du 20 octobre, toujours en 1856, *ibid.* p. 296-299. Voir enfin une remarque significative sur la dévotion féminine dans une lettre adressée à G.. de Beaumont et datée du 22 janvier 1858: *O. C.*, VIII, 3, p. 336. Quant à sa vision de George Sand, par exemple, voir *O. C.*, XII, p. 150; VI, 2, p. 470.

68 Rapport sur l'Algérie de 1847, *O. C.*, III, 1, p. 347. "La domination paisible et la colonisation rapide de l'Algérie sont assurément les deux plus grands intérêts que la France ait aujourd'hui dans le monde; ils sont grands en eux-mêmes, et par le rapport direct et nécessaire qu'ils ont avec tous les autres. Notre prépondérance en Europe, l'ordre de nos finances, la vie d'une partie de nos concitoyens, notre honneur national, sont ici engagés de la manière la plus formidable." Rapport sur l'Algérie, 1847, *O. C.*, III, 1, p. 355. Une domination qui ne sera rien moins que « paisible » et pour laquelle, s'il refuse les « enfumades », il légitime tout de même les razzias, les dévastations, et le fait de s'emparer des femmes et des enfants, et insiste sur l'importance d'empêcher le commerce pour circonvenir l'ennemi. Sur ce point délicat, voir *O. C.*, III, 1, p. 226-239. Pour les textes essentiels de Tocqueville sur l'Algérie, voir *O. C.*, III, 1, p. 127-440.

69 Sur la Chine, à l'heure de la guerre de dite de l'opium, voir une lettre à H. Reeve, du 12.04.1840, *O. C.*, VI, 1, p. 58. "[...] Je ne puis que me réjouir beaucoup à la pensée d'une invasion du Céleste empire par une armée européenne. Voilà donc enfin la mobilité de l'Europe aux prises avec l'immobilité chinoise ! [...] Il se fait de nos jours, sans qu'on s'en aperçoive, quelque chose de plus vaste, de plus extraordinaire que l'établissement de l'empire Romain ; c'est l'asservissement des quatre parties du monde par la cinquième". Voir aussi, du même ton, une lettre sur l'Inde à Lord Hatherton du 27 novembre 1857, à l'époque de la révolte des Cipayes, *O. C.*, VI, 3, p. 280-282. Ou encore, concernant cette fois la Russie, cette correspondance adressée à Madame. R. M. Phillimore en date du 1<sup>er</sup> mai 1854, à propos de la guerre de Crimée, *ibid.* p. 166 : "On a clos les protocoles pour en arriver aux coups de canon [...] Car dans cette guerre (on l'a dit avec raison), il s'agit de l'Europe et de la civilisation qui est, à proprement parler, la cause du genre humain; j'ajoute qu'il s'agit de l'avenir de la liberté. La Russie est le plus formidable adversaire de celle-ci".

70 Sur la question du coût ou des conditions qui rendent possible de s'échapper des évidences du siècle, voir *O. C.* I, 2, p. 214-215.

71 Sur ce problème de la confiscation plus ou moins inavouée de l'idéal démocratique, mais qui peut effectivement être une cause majeure de ce que l'on appelle de façon péjorative aujourd'hui les « populismes », lire attentivement Y. Mounk, *Le Peuple contre la démocratie*, Paris, Éditions de l'Observatoire/Humensis, 2018, c'est-à-dire par-delà la présentation qu'ont pu en faire des éditorialistes ou commentateurs pressés d'y trouver une vulgate ou une grille d'analyse *ad hoc* des lieux communs du moment.

72 D'où la nécessité, dans nos sociétés modernes, de prendre enfin très au sérieux la "culture", peut-être seule à même, à défaut d'options politiques, économiques et sociales ambitieuses, d'aider à dépasser blocages empathiques, préjugés et indifférences solidifiés, inévitablement générateurs d'indifférence et de violences, plus ou moins diffuses ou effectives. Pour ce qui concerne la période *antebellum*, voir M. Roy, *op. cit.*, p. 173-182. Voir également, de façon plus générale, l'œuvre de

---

Martha Nussbaum, et en particulier, *Love's Knowledge: Essays on Philosophy and Literature*, Oxford University Press, 1990 ; *Cultivating Humanity: A Classical Defense of Reform in Liberal Education*, Harvard University Press, 1997 ; *Political Emotions: Why Love Matters for Justice*, Harvard University Press, 2013.

© 2020 Bruno Hueber & GRAAT On-Line